

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
SCIENCES ET INDUSTRIE
DE LYON

1918-1921



LYON
SOCIÉTÉ ANONYME DE L'IMPRIMERIE A. REY
4, RUE GENTIL, 4
—
1922

SOCIÉTÉ
D'AGRICULTURE, SCIENCES ET INDUSTRIE
DE LYON

SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 1918

Présidence de M. Léon GODINOT

Président de la Société.

M. LE PRÉSIDENT explique quels sont les buts de cette réunion.

Puisque, avec l'armistice, nous sommes sûrs d'avoir dans quelque temps la paix avec la victoire, il y a lieu pour la Société de reprendre le cours normal de ses séances et de ses travaux.

Malgré la bonne volonté de quelques-uns de ses membres, son activité s'est ralentie pendant la durée de la guerre; aussi, c'est avec empressement que, dès la conclusion de l'armistice, son Président a accueilli la proposition de M. Maître, de venir nous parler de l'aménagement du Rhône et de ses affluents. Ce sera certainement une conférence du plus grand intérêt, mais elle aura en plus le mérite d'amorcer une série de communications sur les différents projets d'aménagements intéressant notre région du Sud-Est, tant au point de vue agricole qu'industriel.

D'autres communications nous ont été promises par :

M. DEBAUGE, sur l'*Electrification du chemin de fer de Lyon à Mornant et de la ligne de Lyon-Montluel, par l'emploi de Batteries d'accumulateurs à poste fixe.*

M. Cl. ROUX, sur les *Principes de Bibliotaxie.* Règles simples et pratiques pour l'organisation et le fonctionnement des bibliothèques collectives ou individuelles, etc.

M. LE PRÉSIDENT fait ensuite remarquer que, si nous voulons que ces conférences soient utiles à tous nos membres et portent des fruits, il est nécessaire de les publier dans nos *Annales*; ce qui occasionne de grosses dépenses à la Société.

Par suite de l'augmentation du prix du papier et de la main-d'œuvre, le coût des *Annales* a plus que doublé. La Commission des finances a été

amenée à envisager une élévation du montant de la cotisation correspondante et a proposé de la porter à 20 francs.

Elle a examiné en même temps la possibilité d'une diminution de frais de location par le transfert de la Bibliothèque au Palais Saint-Pierre, dans le local mis à la disposition de l'Académie de Lyon par la Ville; mais l'installation de ce local n'est pas encore achevée. Elle a étudié aussi dans quelles conditions les ouvrages de notre Bibliothèque pourraient être mis à la disposition des ingénieurs des Sociétés industrielles qui en feraient la demande.

La Bibliothèque de notre Société est une de ses richesses et son principal attrait en dehors des conférences qui, depuis quatre ans, n'ont pu être nombreuses; il est juste que ce capital ne reste pas improductif et que les Sociétés qui voudraient en user contribuent par des subventions à alimenter notre caisse et par suite à nous permettre de continuer la publication de nos *Annales*, dont l'échange avec celles des autres Sociétés savantes est très recherché. Sous quelle forme cette subvention doit-elle être faite à notre Société? Notre Commission des finances nous la fera connaître dans un délai très rapproché.

M. LE PRÉSIDENT termine en disant qu'il faut aussi renouveler le Bureau tout entier; par suite du décès du Secrétaire général d'abord, du Trésorier ensuite et de la maladie d'autres membres, il l'a représenté seul pendant de longs mois; ce n'est pas que le travail matériel fût bien considérable, mais la responsabilité morale n'était point partagée, et il lui fallait prendre des décisions sans consulter personne avant que M. DEBAUGE ait bien voulu accepter la charge du secrétariat et M. Paul CHARVÉRIAT celle de la trésorerie.

Des élections sont donc nécessaires, et elles se feront dès que la plupart de nos collègues mobilisés seront rentrés dans leurs foyers.
